

CAP AEPE

Accompagnant Éducatif Petite Enfance



Vous souhaitez travailler auprès des jeunes enfants et participer activement à leur éveil et à leur bien-être ? Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) vous prépare aux métiers de la petite enfance en vous formant aux soins, à l'accompagnement éducatif, et à la sécurité des tout-petits. Rejoignez une formation valorisante pour devenir un acteur clé dans le développement des jeunes enfants.

LE METIER

L'objectif de la formation du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) vise à former des professionnels à assurer le bien-être, la sécurité et l'éveil des jeunes enfants.

En tant qu'étudiant(e), vous apprendrez à effectuer des soins quotidiens (toilette, repas), à accompagner les enfants dans leurs activités, et à contribuer à leur développement moteur et social. Les missions incluent également l'aménagement d'espaces adaptés, le suivi des besoins individuels des enfants, et la mise en place d'activités éducatives pour stimuler leur curiosité et leur autonomie.

Les fonctions exercées visent à favoriser un environnement sécurisant et stimulant, en crèche, en école maternelle, ou au domicile des parents.

L'ADMISSION

Candidature pour une formation en septembre 2025 : d'octobre 2024 à septembre 2025.

Candidature en ligne ou sur place au 10 rue des arts Toulouse.

Après avoir déposé son dossier de candidature, le/la candidat(e) participera à un entretien de motivation et des tests qui détermineront la possible admission au sein de cette formation.

Dans le cadre de l'alternance, il est organisé gratuitement des temps de préparation à la recherche d'employeurs (dites T.R.E.) des réunions d'informations.

LA FORMATION

Les cours se déroulent de septembre à mai.

Les périodes en entreprise varient selon les conditions du contrat.

Les épreuves de l'examen sont organisées de mai à juin.

- 10 mois en alternance, 490 heures en centre de formation.
- Quand l'étudiant(e) n'est pas à l'école, il apprend en entreprise.



Accès au site
cpes-ipress.com

Durée : 1 an

Formation en alternance
GRATUITE et RÉMUNÉRÉE

Diplôme d'État de niveau 3

Prérequis : Aucun

Formation validée par les épreuves du CAP de l'Éducation Nationale et conforme à la certification RNCP n°38565 ayant pour date d'enregistrement le 22/01/2024 et dont le certificateur est le MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE.

Pour les conditions de validation, voir la fiche RNCP38565.

Parcours de formation accessible aux personnes en situation de handicap. Plus d'informations sur cpes-ipress.com

LE PROGRAMME

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) comprend 3 blocs de compétences et d'enseignements, qui couvrent à la fois des domaines techniques et professionnels.

Les candidat(e)s titulaires de certains titres ou diplômes peuvent être dispensé(e)s de l'obtention d'une ou plusieurs unités constitutives du diplôme, pour plus d'informations, nous contacter.

Bloc 1 - Accompagner le développement du jeune enfant :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- Adopter une posture professionnelle adaptée.
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte.
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.
- Appliquer les protocoles liés à la santé.

Bloc 2 – Exercer son activité en accueil collectif :

- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle.

Bloc 3 – Exercer son activité en accueil individuel :

- Organiser son action.
- Négocier le cadre de l'accueil (attentes des parents, projet d'accueil, cadre organisationnel et conventionnel).
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.
- Élaborer des repas (concevoir, préparer et servir des repas en milieu familial).

Enseignements généraux :

Français – Histoire – Géographie – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques – Activité sportive

Attention : les étudiant(e)s titulaires d'un BAC (pro, technologique, général), CAP, BEP ou autre diplôme de niveau V sont dispensé(e)s des matières générales sous présentation du diplôme et/ou bulletins de notes.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations en formation :

- CAP blanc : une session est organisée en avril.
Des bulletins de notes semestriels sont adressés aux étudiant(e)s et à leurs familles.
- Des DST (Devoir Sur Table) sont organisés régulièrement.

Évaluation des compétences :

Épreuves écrites et orales selon les directives des examens du CAP imposées par l'Éducation Nationale.

Les lieux de l'alternance

- Les crèches et micro-crèches
- Les écoles maternelles
- Les Accueil Collectif de Mineurs (ACM).
- Les Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

Et après

- Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
- Bac Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
- Diplôme d'Etat d'Éducateur(trice) de Jeunes Enfants (DEEJE)

Devenez

Les étudiant(e)s qui suivent cette formation sont préparé(e)s au mieux à être :

- Agent de crèche (auxiliaire de crèche).
- Aide-auxiliaire de puériculture.
- Animateur(trice) petite enfance.
- Agent d'animation.

Pour plus d'informations sur les équivalences ou passerelles et suites de parcours, voir fiche RNCP n°38565